

Information destinée aux détenteurs d'animaux

Information professionnelle destinée au personnel médical, voir www.tierarzneimittel.ch

1. Nom et adresse du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et du titulaire de l'autorisation de fabrication responsable de la libération des lots, si différent

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

Dr. E. Graeub AG, Rehhagstrasse 83, 3018 Berne

Fabricant responsable de la libération des lots :

Chanelle Pharmaceuticals Manufacturing Ltd., Dublin Road, Loughrea, Co. Galway, Irlande

2. Dénomination du médicament vétérinaire

Metacox 15 mg ad us. vet., suspension orale pour chevaux

3. Substances actives et autres composants

1 ml de suspension contient :

Substance active : Méloxicam 15 mg

Excipient : Benzoate de sodium 5 mg

Suspension pour administration orale

Suspension blanchâtre à jaunâtre

4. Indications

Anti-inflammatoire non stéroïdien pour chevaux

Réduction de l'inflammation et de la douleur lors de troubles aigus et chroniques de l'appareil locomoteur

5. Contre-indications

Ne pas utiliser chez les juments gestantes ou allaitantes.

Ne pas utiliser chez les chevaux présentant des troubles gastro-intestinaux tels que ulcères ou saignements.

Ne pas utiliser chez les animaux souffrant d'insuffisances hépatique, cardiaque ou rénale.

Ne pas utiliser en cas de troubles de l'hémostase.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité au principe actif ou à un autre composant.

Ne pas utiliser chez les poulains âgés de moins de 6 semaines.

6. Effets indésirables

Dans certains cas, les effets secondaires typiques des anti-inflammatoires non stéroïdiens (urticaire léger, diarrhée) ont été observés au cours des études cliniques. Ces effets étaient transitoires et disparaissaient à la suite de l'arrêt du traitement.

Dans de très rares cas, une perte d'appétit, une lenteur, des douleurs abdominales et une inflammation du gros intestin ont été rapportées.

Dans de très rares cas, des réactions d'hypersensibilité potentiellement graves peuvent survenir (jusqu'à mettre le pronostic vital en jeu). Celles-ci doivent être traitées de manière symptomatique.

Si des effets indésirables apparaissent, le traitement devra être interrompu et l'avis d'un vétérinaire demandé.

La fréquence des effets indésirables est définie comme suit :

- très fréquent (effets indésirables chez plus d'un animal sur 10 animaux traités)
- fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100 animaux traités)
- peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1'000 animaux traités)
- rare (entre 1 et 10 animaux sur 10'000 animaux traités)
- très rare (moins d'un animal sur 10'000 animaux traités, y compris les cas isolés)

Si vous constatez des effets secondaires, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez en informer votre vétérinaire.

7. Espèces cibles

Cheval

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Mélanger Metacox suspension orale à l'aliment ou administrer directement dans la bouche à raison de 0.6 mg de méloxicam par kg de poids corporel (soit 1 ml par 25 kg PC) une fois par jour, pendant maximum 14 jours.

9. Conseils pour une administration correcte

Lorsque le médicament est mélangé à la nourriture, il doit être ajouté à une petite quantité de nourriture, juste avant le repas.

La suspension doit être dosée au moyen de la seringue-doseuse fournie dans l'emballage. La seringue s'adapte sur le flacon et est graduée en kg de poids corporel. Bien agiter avant l'emploi. Eviter l'introduction de toute contamination au cours de l'utilisation. Après administration du médicament, reboucher le flacon, laver la seringue-doseuse à l'eau chaude et la laisser sécher.

10. Temps d'attente

Tissus comestibles : 3 jours

Ne pas utiliser chez les équidés producteurs de lait destiné à la consommation humaine.

11. Conditions particulières de conservation

Conserver à température ambiante (entre 15 °C et 25 °C). Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 3 mois

Ce médicament vétérinaire ne doit pas être utilisé au-delà de la date de péremption figurant après la mention «EXP» sur le contenant. Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

12. Mises en garde particulières

Précautions particulières d'utilisation chez l'animal :

Ne pas utiliser chez des animaux déshydratés, en hypovolémie ou en hypotension.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux :

Les personnes présentant une hypersensibilité connue aux anti-inflammatoires non stéroïdiens devraient éviter tout contact avec le médicament vétérinaire. En cas d'auto-administration accidentelle demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Gestation et lactation :

Utilisation non recommandée durant la gestation et la lactation.

Interactions médicamenteuses ou autres formes d'interactions :

Ne pas administrer conjointement avec des glucocorticoïdes, d'autres anti-inflammatoires non stéroïdiens ou des anti-coagulants.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes) :

En cas de surdosage, instaurer un traitement symptomatique.

13. Précautions particulières pour l'élimination des médicaments vétérinaires non utilisés ou des déchets dérivés de ces médicaments, le cas échéant

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Demandez à votre vétérinaire ou pharmacien pour savoir comment vous débarrasser des médicaments dont vous n'avez plus besoin. Ces mesures contribuent à préserver l'environnement.

14. Date de la dernière notice approuvée

12.01.2022

Vous trouverez de plus amples informations sur ce médicament aux adresses www.swissmedic.ch et www.tierarzneimittel.ch.

15. Informations supplémentaires

Flacon de 100 ml et 250 ml avec une seringue de dosage

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Catégorie de remise B : remise sur ordonnance vétérinaire

Swissmedic 65'142

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.